

allié du parti libéral. Ce fut la constatation, timide d'abord, puis grandissante, de la démoralisation de notre excellent clergé. Avant 1870, on avait bien vu quelques cas de séduction de paroissiennes accortes et bien tournées, mais c'étaient des cas isolés. Grâce aux suggestions des moines et des ecclésiastiques venus de France et de Belgique, notre clergé national ne tarda pas à s'instruire dans l'art de s'insinuer auprès des pénitentes, et quelques scandales bien constatés engagèrent Baptiste à se méfier. Tout naturellement c'étaient les jeunes mâles qui se livraient à ce genre d'exercice, tandis que les vieux continuaient à jouer à la politique au profit des conservateurs qui en faisaient leur bénéfice. L'avènement de Mercier donna de grandes espérances au parti libéral, mais elles furent déçues et il ne put que constater que plus ça allait, moins ça marchait. C'était tout de même encore un bon moyen de désagrégation du parti clérical, qui se brûlait lui-même.

En 1892 une explosion due au scandale Guyhot se produisit pour le plus grand bonheur du Canada français. Mgr Fabre voulut jouer de la crosse contre ceux qui tenaient à sauver l'honneur des familles. La virtuosité du prélat, cependant, n'était pas à la hauteur de son désir, et en brandissant l'instrument sur la tête des mécréants, il en asséna un tel coup, par ricochet, sur le clergé que celui-ci ne s'en relèvera jamais.

En 1896, il y eut bien encore quelques énergumènes qui prononcèrent des anathèmes contre les rouges. Mais à cette époque ce n'était plus que drôle.

En 1900, on a vu le résultat. Nos Seigneurs les Evêques avaient été priés de lancer un petit manifeste sous forme de

mandement électoral, mais comme ils savaient que c'était inutile, ils n'ont pas voulu risquer le dernier lambeau de prestige politique qui leur reste, dans l'espérance, probablement, de pouvoir se rattraper auprès des rouges, si jamais l'occasion se présente de se faufiler adroitement et d'obtenir des privilèges en échange d'indulgences.

Les petits présents entretiennent l'amitié.

VIEUX-ROUGE.

Les finances civiques

Nos édiles se trouvent tous dans une position difficile. Il paraît que la ville n'est plus en état de payer les salaires de ses employés. Dans ces conditions, le devoir de tout bon contribuable, qui a à cœur l'avancement et le progrès de la ville de Montréal est de mettre la main à la poche et de se fendre de sa petite souscription et de venir en aide à la ville. Donc, pour nous mettre au diapason, nous avons décidé de souscrire chacun 25 cents et de soustraire la corporation de Montréal au triste sort qui l'attend : la faillite.

Il est malheureux de constater un pareil état de choses, mais il faut bien l'admettre, du moment que nos édiles le constatent. Cependant l'esprit d'initiative et de progrès de nos braves concitoyens ne voudra jamais se rendre aux raisons spécieuses invoquées par certains échevins, et notamment ceux du Comité des Finances.

S'il est vrai que la ville de Montréal se trouve dans un état voisin de la misère, il faut que tous les citoyens qui ont le moyen de contribuer au maintien de la chose publique se saignent et rencontrent les obligations que la ville a contractées envers de bons et loyaux serviteurs. C'est pourquoi, M. le Ministre des Finances de la Corporation de Montréal, je vous adresse par lettre chargée, ma souscription de 25 cents, et celle d'un de mes amis, 25 cents aussi, pour commencer à rétablir l'équilibre dans nos finances, et ne pas passer aux yeux des étrangers pour des banqueroutiers.

CIVIS.